

Fiche Détaillée

Description du site

Nom : Incinérateur Mairie de Saint-Florent
Adresse : RD 62 Morello
Commune principale : 2B230 PIEVE
Code - Libellé NAF : K31 - Incinération

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 23/04/2021

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00058060101
Ancien identifiant SIS : 2BSIS08374

Description : [1](#) Le site a été le lieu d'une activité d'incinération de déchets et dépôt de mâchefers jusqu'en janvier 2003, avant de devenir en 2006, un quai de transfert d'ordures ménagères, déchetterie et dépôt de ferrailles (ICPE autorisée).
La parcelle cadastrale concernée est la OA 0032, située à proximité de l'embranchement entre la RD62 et la RD81, au lieu-dit "Morello".

A la cessation d'activité de l'incinérateur, un diagnostic environnemental a été effectué, portant sur les sols (épaisseur de sol souillée de l'ordre de 10 cm au plus, à une quinzaine de mètres des anciennes émissions de cheminée de l'incinérateur), les matériaux meubles présents sous les ferrailles, les dépôts de mâchefers (sous l'ancienne trémie de restitution, autour de l'incinérateur) et les eaux souterraines du site. Une nappe est présente sur le site à environ 11m sous la surface du sol, au sein d'une formation granitique, sous une couverture de roches fissurées peu perméables.

Les analyses ont révélé l'absence de PCB et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dans les sols et l'eau souterraine. Les mâchefers ne montrent aucune présence de métaux et présentent des teneurs normales sur les autres éléments chimiques (conductivité et sulfates normaux). Les sols présentent des teneurs anormales en aluminium, calcium, fer, plomb, soufre, titane et zinc, ainsi qu'en dioxines (PCDD et PCDF). Les eaux souterraines ne montrent pas la présence anormale de métaux mais présentent des teneurs importantes en dioxines (PCDD/F).

Les sources de pollution identifiées sont les anciennes fumées d'incinérateur et les dépôts de ferrailles/carcasses de voiture incendiées sur le site. Les dioxines proviennent de fumées mal filtrées de l'incinérateur et doivent exister sur toute la surface du site, mélangées aux mâchefers dans le dépôt. Elles se sont également infiltrées dans le sol à travers le réseau de fractures, pour rejoindre la nappe d'eau sous-jacente. La source de cette pollution est désormais tarie, sauf ce qui concerne la remise en solution des dioxines déposées sur le sol et dans les mâchefers.

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour : 23/04/2021

Description : [3](#) Pour pallier cette pollution des sols et de l'eau sur le site, il a été préconisé de :

- dévier les eaux pluviales pouvant percoler à travers le massif du dépôt et dissoudre les dioxines déposées lors de l'exploitation passée;
- recouvrir le dépôt de mâchefers et le site des ferrailles par une couverture très peu perméable;
- évacuer les carcasses de voitures et ferrailles restantes.

Le site a été repris par la suite par la commune pour une activité ICPE autorisée de quai de transfert d'ordures ménagères (capacité maximale de 400 tonnes par an et 51 tonnes par jour) , une déchetterie pour les encombrants et matériaux triés (sur une superficie de 3600 m2 au maximum) et un dépôt de ferrailles (couvrant au plus 220 m2).

A ce titre, il a été réaménagé avec les installations suivantes :

- le stockage des déchets est réalisé directement en bennes, sur des aires étanches, et tout produit susceptible de créer une pollution par déversement accidentel est associé à une rétention étanche;
- l'ensemble des voiries est imperméabilisée;
- les eaux de ruissellement des voiries sont collectées par un réseaux de caniveaux, détournées du tas de mâchefers et rejetées au milieu naturel après passage dans un déboureur-déshuileur;
- les eaux vannes sont traitées par un dispositif d'assainissement autonome;
- les eaux industrielles, en quantité très limitée, issues du lavage des aires de stockage des déchets, sont collectées et traitées avant rejet au milieu naturel;
- la cheminée de l'ancien incinérateur a été démontée;
- le tas de mâchefers réhabilité en aménagement paysager;
- il n'y a pas de prélèvement d'eau sur site
- les produits susceptibles de polluer les sols, sous-sols et les eaux sont sur rétention

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Piève	1	0A	0032	2B

Plans cartographiques :



 Centroïde de la classification
 Cartes IGN - IGN

Identifiant : SSP00058060101



Périmètre de la classification
 Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : SSP00058060101

Coordonnées du centroïde : 1 031 949,6 ; 5 259 102,3 (Web Mercator Sphérique (EPSG:3857))

Superficie estimée : 234 123 m²

1 Pour les sites renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

3 Pour les sites renseignés avant 2020, les informations sont issues de la base de données BASOL (avant 2020) ou la base de données SIS s'ils n'étaient pas répertoriés dans BASOL.